

Image not found or type unknown



Cumul activite liquidation judiciaire

Par **Anorka**, le **13/03/2024** à **18:02**

Bonjour

je ne suis pas payé depuis le mois de janvier. La société vient de passer en ouverture de liquidation donc arriéré de salaires versés à la mi avril. En attendant puis je cumuler avec un autre emploi pour permettre des rentrées financières ?
merci à vous